

le 16/02/2011 02:01

Agglomération colmarienne / Agrandissement de la déchetterie de Horbourg-Wihr

Un projet mort-né ?

Largement critiqué, le projet d'agrandissement de la déchetterie de Horbourg-Wihr aurait-il été jeté aux oubliettes ? La communauté d'agglomération de Colmar paraît privilégier aujourd'hui deux autres dossiers : le déménagement du centre de tri, rue du Ladhof, et la création d'une déchetterie à Sainte-Croix-en-Plaine.



zoom

Selon les opposants au projet d'agrandissement de la déchetterie de Horbourg-Wihr, l'emplacement se situe en zone inondable. (Photo archives DNA)

« Projet scandaleux » pour Alsace Nature ; choix « incompréhensible » selon le conseiller général Frédéric Hilbert (Europe écologie/Les Verts) ou l'association de protection de l'Ill (Apill). Les opposants déclarés à l'agrandissement de la déchetterie de Horbourg-Wihr avaient tiré l'an dernier à boulets rouges sur ce dossier qui a désormais de fortes chances d'être enterré.

Après de longues tergiversations, la communauté d'agglomération de Colmar (CAC), compétente dans la collecte des déchets, avait déposé un permis de construire l'an dernier... avant de le retirer dans la foulée. La direction départementale des territoires (DDT), service instructeur des permis, avait en effet pointé du doigt une anomalie : l'emplacement réservé dans le plan local d'urbanisme de la commune était trop petit par rapport à la surface envisagée par la CAC.

Quatorze conteneurs sur 35 ares exploités

Depuis ce coup d'arrêt, la communauté d'agglomération semble avoir fait une croix sur ce projet pourtant considéré comme structurant pour le bassin de vie colmarien. En effet, la déchetterie,

aujourd'hui étalée sur 7 ares, à proximité du pont des Américains, devait s'étendre sur 55 ares dont 35 auraient été effectivement utilisés. L'objectif était de doubler sa capacité de recyclage en la portant à 6 000 tonnes par an. Pour cela, la CAC prévoyait la pose de 14 conteneurs et la création d'un quai de déchargement, accessible par une rampe. Ce réaménagement, estimé à 1,3 m € HT, devait aussi sécuriser un site potentiellement accidentogène. Ce que confirme l'exploitant. « Nos camions manœuvrent dans des conditions difficiles. La proximité de la route accentue les risques d'accident », souligne Thierry Kentzinger, de la société Rohr Environnement. « En tant qu'exploitant, le projet de la CAC est un bijou. Le site aurait été hyper sécurisé. Si on l'abandonne, on ira droit dans le mur ».

Et pourtant, devant les contraintes administratives et les risques de recours des opposants, la CAC semble maintenant privilégier des solutions alternatives. Elle a d'ailleurs créé un groupe de travail, « qui ne s'est pas encore réuni », précise Guy Waehren, vice-président de la communauté d'agglomération, en charge de l'environnement et du cadre de vie, qui souhaite boucler le dossier de collecte des biodéchets avant de s'attaquer à celui des centres de tri. « Notre priorité, c'est le devenir du site du Ladhof », affirme-t-il. Créée à la fin des années 80, cette déchetterie (plus de 6 000 tonnes par an) n'est plus aux normes. « A l'époque de sa construction, le tri était moins poussé », rappelle Thierry Kentzinger. « On a vu apparaître de nouvelles filières comme les déchets verts, le bois, et maintenant les déchets électroniques. L'offre en matière de traitement s'est également étoffée. Du coup, on a commencé à être à l'étroit au Ladhof ». L'unique rampe d'accès rend difficile les manœuvres sur le quai. Enclavée, la déchetterie devrait déménager. La CAC cherche un terrain qu'elle pourrait trouver dans la zone de l'aérodrome.

Autre dossier en bonne voie, celui de la déchetterie de Sainte-Croix-en-Plaine (600 tonnes par an). Le maire, François Heymann, pousse pour que la CAC réalise un site qui remplacerait l'actuelle décharge, plus du tout aux normes. Ce futur centre de tri, qui attirerait les usagers de Sundhoffen, de Herrlisheim et du sud colmarien, pourrait voir le jour dans la zone d'activités, derrière la Chambre d'agriculture. Mais le maire avoue sa préférence pour un autre emplacement, en face du terrain militaire du Fronholtz. La zone envisagée est actuellement classée « agricole ». « C'est un terrain communal que l'on loue et qui est actuellement en jachère ». Sainte-Croix devrait transformer son plan d'occupation des sols (POS) en PLU pour que le projet se réalise.

Un Robert Blatz bien seul...

Seul Robert Blatz, maire de Horbourg-Wihr (injoignable hier), semble encore défendre bec et ongles le projet d'agrandissement de « sa » déchetterie. Le principal argument des opposants (sa situation en zone inondable) est balayé par le maire. La vulnérabilité du site a été prise en compte par la CAC grâce à la construction d'un quai permettant le stockage des eaux d'inondation. Par ailleurs, l'exploitation du centre de tri serait assortie d'une procédure d'alerte et d'évacuation avant inondation ce que confirme Thierry Kentzinger.

Robert Blatz paraît cependant bien seul aujourd'hui avec ce dossier devenu encombrant pour la communauté d'agglomération.

Nicolas Roquejeoffre